

LA CONFÉRENCE DE L'UNESCO À FLORENCE

LA CINQUIÈME SESSION de la Conférence générale de l'UNESCO a eu lieu à Florence du 22 mai au 17 juin 1950, sous la présidence du comte Stefano Jacini, d'Italie. Y ont participé les délégations de 53 pays membres, des représentants de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées, ainsi que des observateurs envoyés par un grand nombre d'organisations internationales non gouvernementales.*

La plupart des délégations nationales arrivèrent à Florence avec la conviction que la cinquième session serait peut-être la plus critique de toutes celles qui ont eu lieu depuis les débuts de la Conférence générale de l'UNESCO. Les délégations bénéficiaient, cette fois, d'une plus ample documentation fournie par le Conseil d'administration, tandis que l'Organisation elle-même avait acquis une expérience précieuse pendant ses quatre années d'activité. La plupart des délégations ainsi que le Conseil d'administration et le Directeur général étaient d'ailleurs décidés à formuler, au cours de cette session, un programme d'action pratique et efficace. Bien que l'impression se fût répandue que la Conférence aurait pour but principal d'établir un programme fondamental, ainsi qu'un programme pour 1951, il devint évident que le Directeur général désirait en outre consulter les pays membres sur trois importantes questions de principe: la définition du rôle de l'UNESCO dans le raffermissement de la paix internationale; la participation plus suivie des États membres aux travaux de l'Organisation; et la possibilité d'augmenter la contribution financière des États membres.

Rôle de l'UNESCO dans le raffermissement de la paix

C'est cette question qui suscita les débats les plus importants de la Conférence. Le Directeur général était convaincu que l'UNESCO ne doit pas rester indifférente au conflit idéologique et politique qui oppose, à l'heure actuelle, l'Est à l'Ouest. Selon lui, il incombe à l'UNESCO, non seulement d'encourager la coopération internationale entre les divers groupements professionnels, mais encore de coordonner plus étroitement ses propres travaux avec ceux des Nations Unies.

Le débat sur cette question fut provoqué par les projets de résolution tchécoslovaque, yougoslave et belge qui demandaient, sous une forme ou sous une autre, que la Conférence réaffirmât l'intérêt que l'UNESCO porte au problème de la paix. Lorsqu'il devint visible que la Conférence ne tenait pas à ce que l'effort principal de l'UNESCO porte sur le maintien de la paix internationale et qu'elle répugnait à augmenter le budget de l'Organisation, le Directeur général donna sa démission. Il revint toutefois sur sa décision quand la Conférence eut consenti à examiner à nouveau les trois principaux problèmes de fond au sujet desquels il avait demandé des instructions. En ce qui concerne le premier de ces problèmes, la Conférence adopta une résolution, présentée de concert par les États-Unis, le Royaume-Uni, la France,

* La délégation du Canada, dirigée par M. Jean Désy, ambassadeur du Canada en Italie, était composée de la façon suivante:

Délégués:

M. M. E. Lazerte, doyen de la Faculté de Pédagogie de l'Université de l'Alberta;
M. Gamet T. Page, directeur général de l'Institut de Chimie du Canada;
M. Jacques de Tonnancour, de l'École des Beaux-Arts et de la School of Art and Design de Montréal.

Délégués suppléants:

M. Sidney Pollock, du ministère des Finances;
M. J. E. Robbins, du Bureau fédéral de la Statistique;
M. Paul Tremblay, du ministère des Affaires extérieures.

Conseiller et secrétaire: M. Gordon Brown, du ministère des Affaires extérieures.